

## OPQ

## Attestation à l'évaluation des troubles neuropsychologique

## Formation théorique requise

La formation théorique est composée de cours de niveau équivalent à un cours de niveau universitaire de maîtrise ou de doctorat, portant sur les éléments suivants :

- 1- Un cours portant sur l'anatomie et le fonctionnement du cerveau sur le développement cérébral;
- 2- Un cours portant sur les théories, les principes, les approches et les modèles en neuropsychologie et en neuropsychopathologie;
  - Couverts par le PSY7123 Séminaire sectoriel en neuropsychologie/biopsychologie
- 3- Un cours portant sur l'évaluation en neuropsychologie;
  - PSY7131 Processus psychologiques et évaluation : approche neuropsychologique
- 4- Deux cours dans le domaine de la neuropsychologie ou dans un domaine directement lié à la neuropsychologie, au choix parmi les suivants;
  - PSY7165 Approches neuropsychologiques à l'intervention (bloc obligatoire Intervention)
  - PSY9110 Neuropsychologie du développement (banque de spécialisation Évaluation)
  - PSY9112 Neuropsychopathologie (banque de spécialisation Évaluation)
  - PSY9117 Diagnostic neuropsychologique (banque de spécialisation Évaluation)
  - PSY9118 Psychopharmacologie II (banque de spécialisation Intervention)
  - PSY9121 Neurosciences cliniques (banque de spécialisation Évaluation)
  
  - PSY9114 Séminaire d'analyse critique en biopsychologie  
(la matière couverte varie d'un groupe à l'autre au choix du professeur. L'étudiant doit conserver le plan de cours pour que celui-ci soit reconnu comme cours au choix pour l'attestation)
  
  - PSY9111 Intervention neuropsychologique et recouvrement des fonctions  
(cours qui ne s'est jamais donné) (banque de spécialisation Intervention)

## Formation pratique requise

1500 heures de stage et d'internat en neuropsychologie, sous la supervision d'un psychologue détenteur de l'attestation à l'évaluation des troubles neuropsychologiques de l'OPQ.